



www.emploi-accompagne.fr

yorick.pedersen@emploi-accompagne.fr

Présentation au réseau des plateformes Emploi d'APF France handicap

22 janvier 2021



CONCEPT



EMPLOI ACCOMPAGNÉ



SUPPORTED EMPLOYMENT



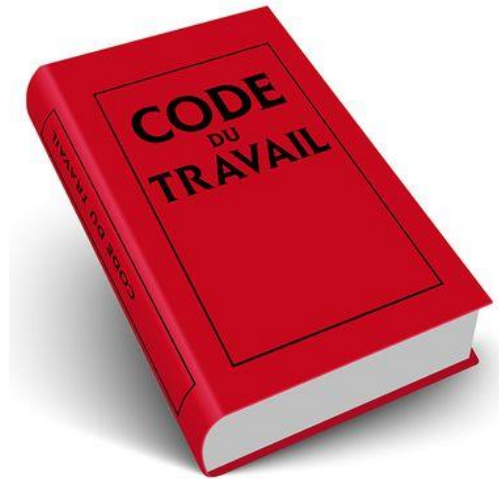
EMPLEO CON APOYO



EMPREGO APOIADO



UNTERSTÜTZE BESCHÄFTIGUNG



L'article L. 5213-2-1 du

Code du travail définit l'emploi accompagné :

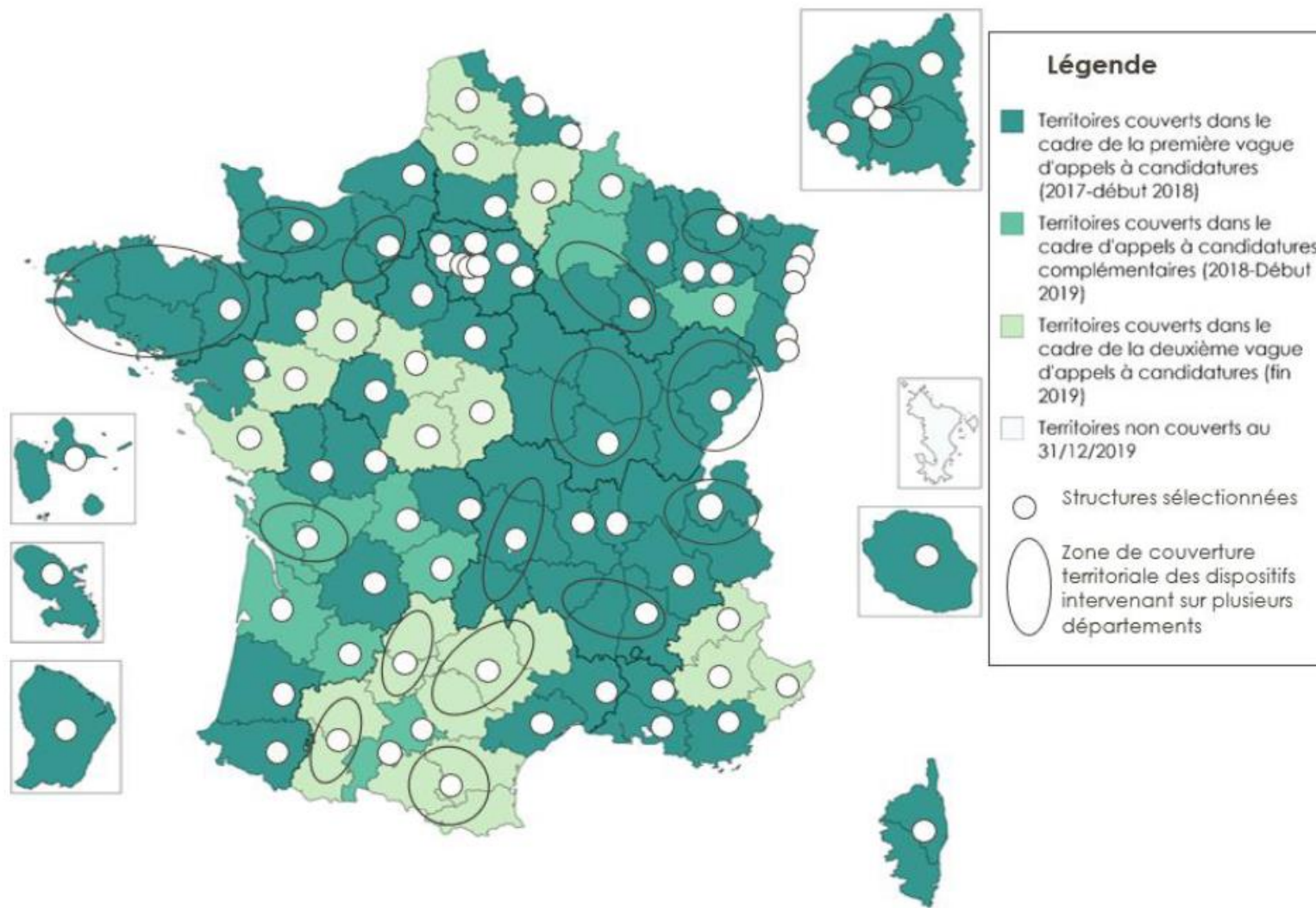
« Les travailleurs handicapés reconnus au titre de l'article L. 5213-2 (NdT = bénéficiaires d'une RQTH) peuvent bénéficier d'un dispositif d'emploi accompagné comportant un accompagnement médico-social et un soutien à l'insertion professionnelle, en vue de leur permettre d'accéder et de se maintenir dans l'emploi rémunéré sur le marché du travail. Sa mise en œuvre comprend un soutien et un accompagnement du salarié, ainsi que de l'employeur. »

Rappels historiques

- 2017-2018 : appels à candidatures
 - Hétérogénéité (cahier des charges, publics cibles, logiques territoriales)
- 2018 : plan autisme
- 2019: confirmation du développement – appels à candidatures complémentaires







Historique de la couverture territoriale du dispositif



Source : ANSA rapport suivi et évaluation 2019

DEPLOIEMENT EN COURS

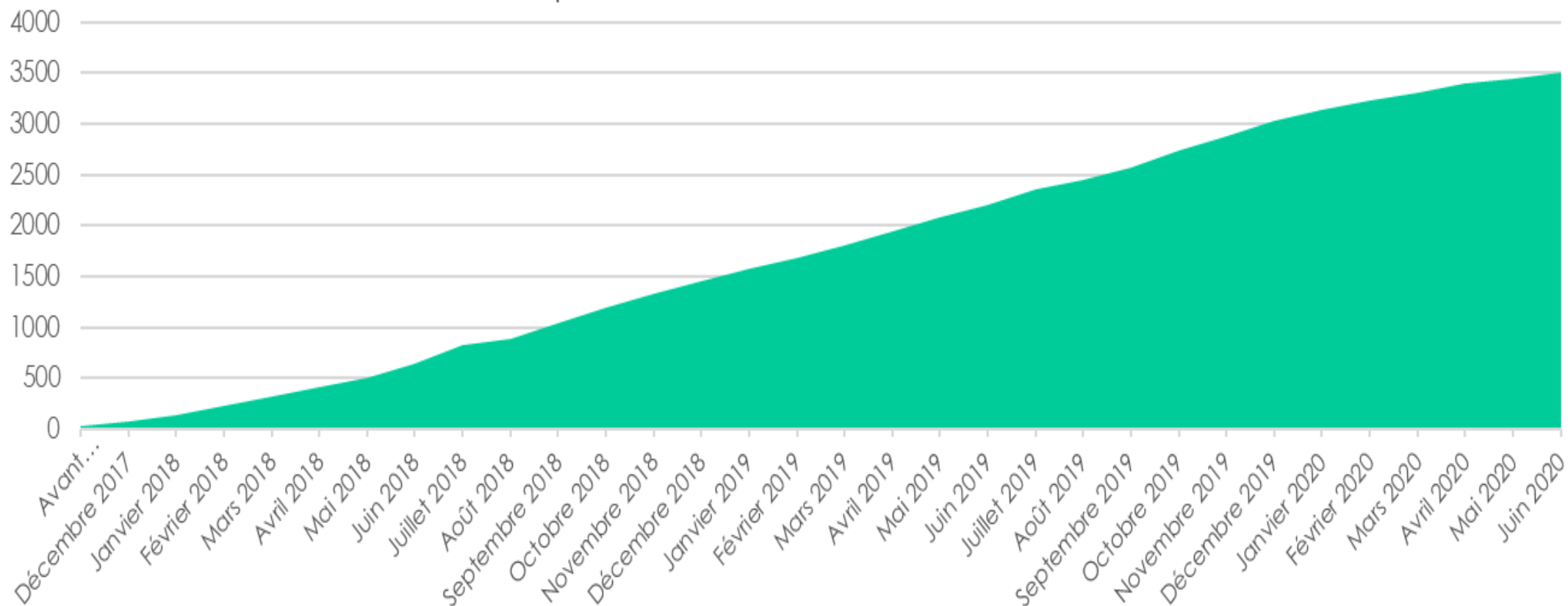
RETROSPECTIVE 2017 - 2019

-  • reconnaissance et cadre légal
 - mobilisation des acteurs de terrain
 - co construction avec le CFEA
-  • soutien officiel affirmé au développement
-  • hétérogénéité territoriale
-  • complexité des procédures



IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

Evolution du nombre de personnes entrées selon la date de décision MDPH



Source : ANSA – Bilan au 30 juin 2020



PERSPECTIVES 2020-2022

AXES :

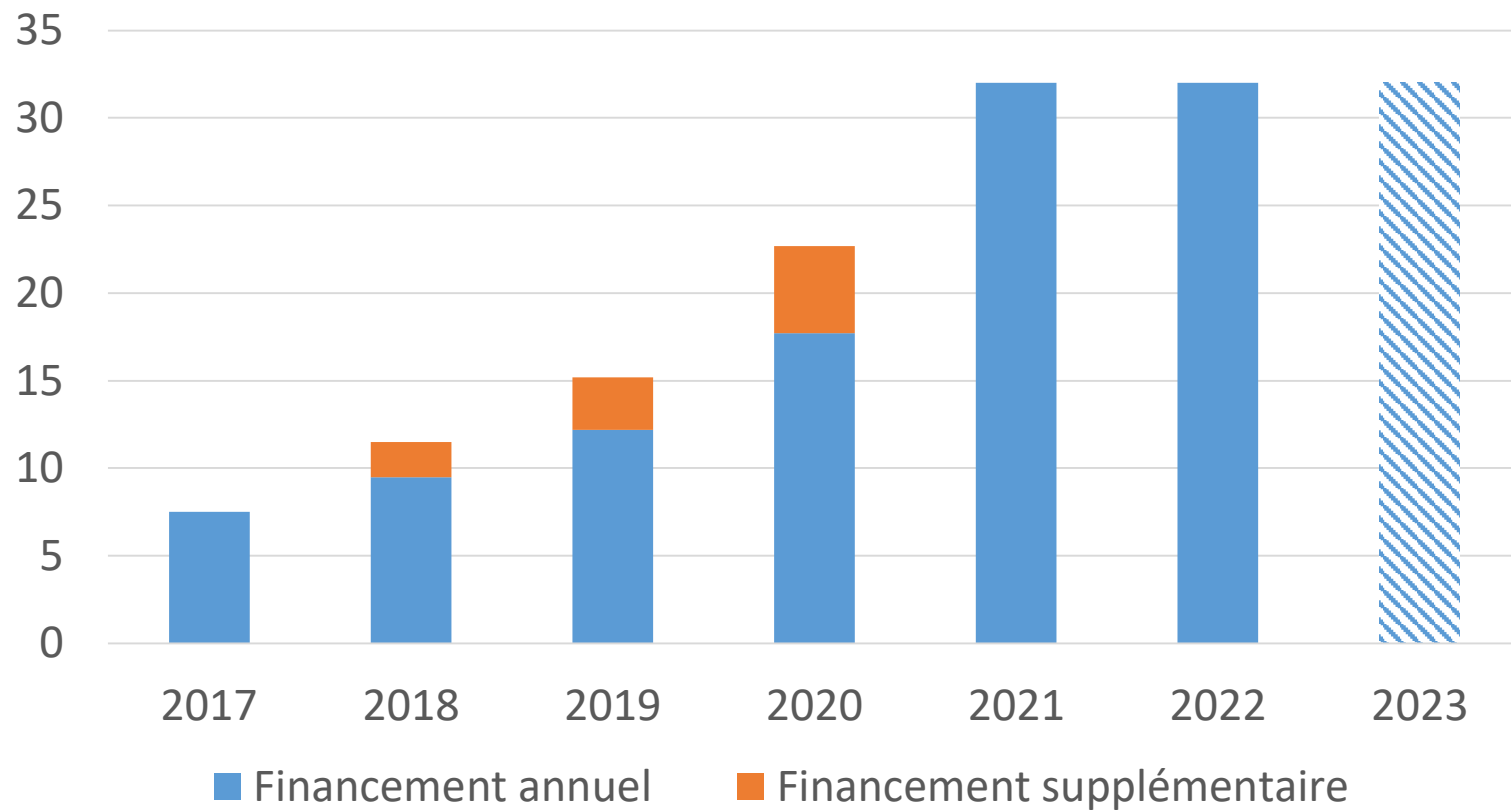
- Augmenter l'offre
- Mieux couvrir l'ensemble du territoire
- Améliorer la qualité : Formation, simplification des processus
- Mieux articuler avec le Service Public de l'Emploi

OBJECTIF :

10 000 personnes accompagnées en 2022/2023

PERSPECTIVES 2020-2022

Financement de l'emploi accompagné (en M€)



Source : CFEA Flash Info N° 8 oct 2020

PERSPECTIVES 2020-2022

Juillet 2020 : Amendement à l'article 52 du PLFR pour ouvrir l'accès aux Dispositifs Conventionnés par prescription du Service Public de l'Emploi (SPE)

« II. -Le dispositif d'emploi accompagné est mis en œuvre sur décision de la commission mentionnée à l'article L. 146-9 du code de l'action sociale et des familles en complément d'une décision d'orientation (1), ~~le cas échéant sur proposition ou sur prescription~~ des organismes désignés aux articles L. 5214-3-1, L. 5312-1 et L. 5314-1 du présent code. Cette commission (1) ~~désigne ou ces organismes désignent~~, après accord de l'intéressé ou de ses représentants légaux, un dispositif d'emploi accompagné.

(voir Flash info CFEA N° 7 sept 2020 – texte amendement et contexte)

PERSPECTIVES 2020-2022

Des groupes de travail mis en place suite au COPIL de Pau (octobre 2020):

- **Pilotage national : DGEFP**
- **Gouvernance territoriale : DGCE**
- **Communication : AGEFIPH/FIPHFP**
- **Outil de pilotage : CFEA**

Collectif France Emploi Accompagné



Créé en juin 2014 (11 adhérent)

- 31/12/2015 65 adhérents
- 31/12/2016 87 adhérents
- 31/12/2017 122 adhérents
- 31/12/2018 135 adhérents
- 31/12/2019 155 adhérents
- 31/12/2020 169 adhérents

(fédérations, associations,
structures et services, personnes,
employeurs,...

- Site internet, bulletins,
Colloques, Ateliers, formations
- Membre de EUSE (2015)

Plan 2018/2020: soutien au développement initié par la loi 2016-1088 en devenant LE centre de ressources de l'emploi accompagné :

Expertise – appui aux institutionnels et financeurs

Soutien aux adhérents: outils, formation, échange de pratique



Collectif France Emploi Accompagné

Soutien aux adhérents

- Création du Centre de ressources national de l'emploi accompagné : outils, formation, échange de pratique
- Lettres aux adhérents
- Groupes d'échanges de pratiques
- Journées nationales de l'emploi accompagné



Collectif France Emploi Accompagné

Soutien aux institutions

- État : contrat d'appui à la transformation en région
 - Ressources humaines dédiées
 - Position de tête de réseau
- Fonds : AGEFIPH, FIPHFP, OETH
 - Annuaire des dispositifs
 - Animation territoriale
 - Outil de pilotage national
 - Missions ponctuelles